FACCO

COMMUNIQUE DE PRESSE - JUIN 2022

LES TENSIONS SE POURSUIVENT SUR LES MATIERES PREMIERES

La Facco signale l'augmentation sans précédent des coûts de production subis par les fabricants d'aliments pour animaux familiers et appelle à la mise en application de la charte d'engagements entre les fournisseurs et les distributeurs.

La situation en Ukraine et les événements tragiques qui s'y déroulent s'accompagnent d'un bouleversement du cours des énergies et des matières premières. Cette situation de tension extrême est encore accentuée par la crise *influenza* aviaire qui met à mal les approvisionnements en matières premières à base de volaille et de canard. En conséquence, l'ensemble des intrants subissent une inflation substantielle, que ce soit ceux des ingrédients d'origine animale et des céréales qui composent à 90% les aliments, ou ceux de l'énergie et des emballages.

Tous les indicateurs agricoles ont augmenté depuis le début de l'année 2022 et sont au-dessus de leur niveau de l'année dernière.

Les prix de la volaille et du canard flambent. En mai 2022, l'indice volaille progresse encore par rapport au mois précédent (+ 7.3 %) et reste +42.7 % plus élevé par rapport à son niveau de mai 2021[1]. Pour le canard la tendance est la même, +11,9% de hausse par rapport au mois d'avril et en hausse de +46.8 % par rapport à mai 2021[2]. Ces fortes augmentations ont un impact direct sur le prix des matières premières d'origine animale dont les graisses. En particulier, les graisses animales font l'objet d'une concurrence du secteur des biocarburants qui explose, nous observons des hausses de prix de +200% sur ces matières.

Les prix du porc et du bœuf ne sont pas en reste. Le cours du marché du porc a augmenté de 9.7% par rapport à son niveau en juin 2021[3]. Au niveau bovin, le prix au kg de la carcasse de vache (classé O selon le système E.U.R.O.P.) en mai 2022 est supérieur de +49% par rapport à 2021[4]

Les fabricants de petfood utilisent des co-produits animaux, qui n'ont aucun cours officiel. L'augmentation réelle des tarifs pour les coproduits animaux est ainsi supérieure aux indicateurs cités, les hausses constatées sont de +50%.

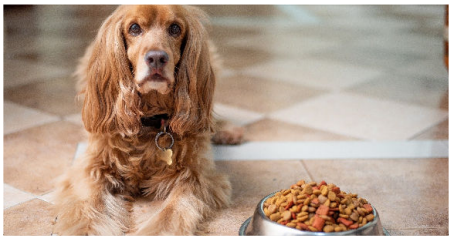
Le cours des céréales s'envole depuis le début de la crise ukrainienne. A la mi-février le prix du blé était à 265€/t pour atteindre près de 440€ /t à la mi-mai soit une hausse de 66%. Au mois de juillet, l'an passé, le cours était à moins de 200€/t. Le prix du maïs a bondi jusqu'à 373,5€/t le 17 mai, soit +49% par rapport au niveau avant crise et +89% par rapport à la même époque de l'année en 2021[5].

Tous les autres coûts augmentent fortement :

Sur l'énergie : au 31 mai 2022, le cours du gaz a fait un pic à 9.4 USD/MBtu soit plus de 162% par rapport à son niveau d'avant crise et plus 408% en comparaison au 31 mai 2021[6]. Le prix de livraison 2023 de l'électricité a lui quintuplé en un an[7].

Sur les emballages : les coûts de production des emballages plastiques, qui ont augmenté de 40% par rapport à l'avant pandémie, continuent d'augmenter avec le coût de l'énergie[8]. Concernant les papiers et cartons d'emballages, les prix en début d'année 2022 sont respectivement 45% et 40% plus élevés que ceux de l'année précédente[9]. Et les tensions s'accentuent avec la crise ukrainienne.

Sur le transport : l'indice des coûts de transport longue distance à la fin du 1er trimestre 2022 est supérieur de 20% à celui de l'an passé.







Les fabricants d'aliments pour animaux familiers ont besoin que les engagements pris sur la renégociation des contrats s'actionnent sans délai pour absorber les surcoûts.

Les entreprises adhérentes de la Facco font actuellement face à des dénonciations des contrats fournisseurs. Les nouveaux contrats voient les taux de couverture en matières premières fortement réduits ou certains achats ne peuvent être faits que sur les marchés spots. Les fabricants d'aliments pour animaux familiers ont besoin d'absorber urgemment les hausses des coûts de production qui évoluent au jour le jour.

La Facco accueille favorablement la signature par tous les acteurs de la distribution de la « charte d'engagements des fournisseurs de produits agricoles et alimentaires et des enseignes de la grande distribution dans le contexte de guerre en Ukraine ». Les adhérents de la Facco s'engagent à communiquer en toute transparence sur tous les impacts des crises ukrainiennes et *influenza* aviaire sur leurs coûts de production pour justifier la réouverture des négociations commerciales.

A PROPOS DE LA FACCO

https://www.facco.fr

La FACCO est la fédération des Fabricants d'Aliments préparés pour Chiens, Chats, Oiseaux et autres animaux familiers. Créée en 1965, elle fédère 35 entreprises pour 40 usines et représente plus de 98% de la production d'aliments pour animaux familiers. Nos adhérents ont commercialisé en 2021 un peu de plus de 2,4 millions de tonnes d'aliments pour un CA de 3,9 Md€. La FACCO est l'interlocuteur référent des Pouvoirs publics et institutions françaises. Elle agit dans ses champs de compétence afin de promouvoir l'Industrie française des aliments préparés pour animaux familiers. La FACCO est membre de la FEDIAF (Fédération Européenne des Industries d'Aliments pour animaux Familiers).

Contact ➡️ Frédéric Geoffroy, DIrCom' de la FACCO 🐶🐱 06 07 02 79 23 - dircom.facco@icloud.com

[1] ITAVI, avril 2022, Les indicateurs ANVOL - Interprofession de la volaille de chair https://www.itavi.asso.fr/publications/les-indicateurs-anvol-interprofession-de-la-volaille-de-chair.

[2] ITAVI, avril 2022, Les indicateurs CIFOG - Interprofession des palmipèdes à foie gras https://www.itavi.asso.fr/publications/les-indicateurs-cifog-interprofession-des-palmipedes-a-foie-gras

[3] Marché du Porc Breton, avril 2022, Cotation https://www.marche-porc-breton.com/cotations/.

[4] INTERBEV, mars 2022, Bulletin économique de la filière bovine https://www.interbev.fr/bulletin-economique-filiere-bovine/.

[5] https://www.terre-net.fr/marche-agricole/ble-tendre/terme & https://www.terre-net.fr/marche-agricole/mais/terme

[6] La Bourse, avril 2022, Gaz naturel.

[7] https://energiesdev.fr/prix-electricite/

[8] Elipso, janvier 2022, Augmentation des coûts de production & explosion des tarifs de l'énergie : la filière emballage plastique à bout de souffle https://www.elipso.org/actualites/augmentation-des-couts-de-production-et-explosion-des-tarifs-de-lenergie-la-filiere-emballage-plastique-a-bout-de-souffle/

[9] Copacel, mars 2022, Quelles perspectives pour l'industrie papetière en 2022 ? https://www.copacel.fr/wp-content/uploads/2022/03/Dossier-de-presse-COPACEL-_conference-23-mars-2022.pdf